

RÉSOLUTION N° 29

COMITÉ ASSIGNÉ : RÉSOLUTIONS

**OBJET : CENSURE CONTRE L'ANCIEN CHEF DES POMPIERS
DOUGLAS DORE ZOOK**

1 ATTENDU QUE la section locale 974 de l'AIP représente
2 22 membres du service d'incendie de University
3 Heights qui servent et protègent fièrement plus de 13 000
4 citoyens de la ville de University Heights, en Ohio;

5 ATTENDU QUE pendant son mandat, l'ancien chef des
6 pompiers Douglas Dore Zook a pris des mesures
7 préjudiciables à la sécurité des membres de la section locale
8 974, notamment en réduisant le nombre de quarts de travail
9 et le nombre d'intervenants aux appels médicaux
10 d'urgence, en limitant les interventions des camions échelles
11 en cas d'accident de la route, en appuyant l'élimination du
12 poste d'agent de prévention des incendies et en se comptant
13 comme main-d'œuvre malgré son manque de formation au sein
du service; et

14 ATTENDU QUE pendant son mandat, l'ancien chef Zook
15 a pris des mesures qui ont nui à la capacité de la direction
16 de la section locale 974 à communiquer avec ses membres
17 et avec les représentants de la ville, notamment en tentant
18 de limiter les contacts de la direction avec d'autres services
19 de la ville et en limitant la disponibilité et l'utilisation du
20 babillard syndical; et

21 ATTENDU QUE durant son mandat, l'ancien chef Zook
22 a agit de manière à enfreindre la convention collective entre
23 la section locale 974 et la ville de University Heights, ce qui
24 a donné lieu à l'émission de nombreux arbitrages en faveur
25 de la section locale 974, mais à un coût financier énorme
26 pour ses membres; et

27 ATTENDU QUE durant son mandat, l'ancien chef Zook
28 a fait en sorte que les membres de la section locale 974 se
29 soient sentis harcelés à répétition; et

30 ATTENDU QUE les membres de la section locale 974 ont
31 voté à l'unanimité une censure contre l'ancien
32 chef Zook; QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT

33 RÉSOLU que l'Association internationale des pompiers
34 censure officiellement l'ancien chef des pompiers, Douglas
35 Dore Zook; et QU'IL SOIT ÉGALEMENT

36 RÉSOLU QUE l'avis de censure soit distribué à l'ancien
37 chef des pompiers Zook, à tous les affiliés de l'AIP et à
38 l'Association internationale des chefs
39 de pompiers.

Présentée par : Section locale 974 de University Heights, en
Ohio

Estimation des coûts : Aucune

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :